

**WILSON BUG-X®
PRÊT À UTILISER
INSECTICIDE DOMESTIQUE RÉSIDUEL À PULVÉRISER**

Pour tuer les fourmis, araignées, perce-oreilles, mille-pattes
et certains autres insectes rampants

DOMESTIQUE

N° D'HOM. 14877 LOI P.A.

GARANTIE : Propoxur 1 %

DANGER



POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : L

Agrium Advanced Technologies RP Inc.
10 Craig St.
Brantford, ON
Canada N3R 7J1
519-757-0077

L'insecticide domestique BUG-X peut détruire rapidement tous les insectes rampants énumérés ci-dessous.

Araignées	Frelons
Puces	Grillons
Cloportes communs	Guêpes
Mouches	Tétranyques du trèfle
Perce-oreilles	Tiques sanguines
Fourmis	Mille-pattes

En plus de tuer rapidement les insectes, l'insecticide domestique BUG-X reste sur les surfaces traitées et tue les insectes plusieurs semaines après le séchage de la matière pulvérisée.

MODE D'EMPLOI : Utilisation à l'extérieur uniquement. NE PAS utiliser à l'intérieur. Les applications à l'extérieur doivent se limiter aux fissures, aux interstices, aux structures et aux nids d'insectes piqueurs. Ne pas appliquer le produit sur la végétation, les plants, l'herbe et toute aire accessible aux enfants. L'insecticide domestique BUG-X à pulvériser s'emploie tel quel, sans dilution, et peut être appliqué à l'aide d'un pulvérisateur manuel. Pulvériser généreusement sur les surfaces infestées jusqu'à ce qu'elles soient mouillées, en déplaçant le jet assez rapidement pour ne pas détremper excessivement les surfaces et gaspiller le produit. Ne pas diriger le pulvérisateur vers les humains, les animaux et les plantes.

Utilisation à l'extérieur : FOURMIS, TÉTRANYQUES DU TRÈFLE, GRILLONS, PERCE-OREILLES, PUCES, MOUCHES, FRELONS, MILLE-PATTES, CLOPORTES COMMUNS, TIQUES SANGUINES ET GUÊPES. Pulvériser abondamment sur les aires infestées, y compris les surfaces extérieures des moustiquaires, portes, cadres de fenêtres, fondations, patios et autres endroits où les insectes peuvent entrer. Dans le cas des fourmis, pulvériser les endroits par lesquels elles pénètrent à l'intérieur. Pour détruire les guêpes et les frelons, pulvériser sur les nids durant la nuit. Répéter au besoin. Ne pas pulvériser sur la végétation.

PRÉCAUTIONS : TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut être nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau. Éviter d'en respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver à fond au savon et à l'eau après l'utilisation. Ne pas l'entreposer près d'une flamme nue ou des étincelles. Ne pas fumer durant la pulvérisation. Tenir à l'écart de la chaleur. Éviter tout contact avec des moules et des denrées alimentaires. Éviter de trop mouiller le plastique, le caoutchouc et les matériaux bitumeux comme certains carreaux, couvre-sols et tuiles. Ne pas pulvériser dans l'espace. Ne pas traiter les animaux, êtres humains, plantes ou ustensiles pour aliments. Assurer une ventilation suffisante de l'endroit à traiter.

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un

2014-4300
2014-12-11

centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Renseignements toxicologiques : Ce produit contient un pesticide qui est un inhibiteur de cholinestérase (composé anti-cholinestérase). Parmi les symptômes de l'empoisonnement, on compte une sensation de "contraction" dans la poitrine, des maux de tête, des signes de faiblesse, une transpiration, une vision trouble, pupilles très contractées, crampes abdominales, des nausées et de la diarrhée. Il est crucial de faire immédiatement appel à un médecin ou à un centre antipoison. L'antidote est d'atropine administré à fortes doses thérapeutiques, répétées au besoin jusqu'au seuil de tolérance. Ne pas donner de morphine. Surveiller les signes d'œdème pulmonaire pouvant se développer en de graves cas d'empoisonnement, même après 12 heures. Dès le premier signe d'œdème pulmonaire, le patient devrait être placé sous une tente à oxygène et traité en fonction des symptômes. Ce produit contient des distillats du pétrole.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Envelopper dans du papier journal et jeter avec les ordures ménagères.